

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2013
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOU Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

ABSENT :

M. MAURRAS Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux Unitec - Convention d'affaires B4B Imagerie Médicale se déroulant les
2 et 3 octobre 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux -
Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La technopole Bordeaux Unitec a pour objectif de favoriser l'émergence, la création, et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes, en étroite collaboration avec la communauté scientifique et universitaire.

En lien avec la stratégie de développement économique élaborée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et axée sur le soutien à des filières d'excellence, Bordeaux Unitec oeuvre notamment au développement et à l'animation de la filière Santé sur notre territoire.

C'est la raison pour laquelle il lui a été confié par ses actionnaires l'animation et le développement du Bioparc, parc technologique situé sur les villes de Pessac et Mérignac et entièrement dédié à l'implantation d'entreprises relevant des filières Santé et Biotechnologies.

Dans ce contexte de structuration et de dynamisation des filières Santé et Biotechnologies, la technopole Bordeaux Unitec organise une convention d'affaires dédiée à l'imagerie médicale, les 02 et 03 Octobre 2013 au Centre Condorcet à Pessac.

L'imagerie médicale constitue un enjeu fort pour de nombreux domaines de la santé, de la cardiologie aux neurosciences en passant par la mise en œuvre des biomatériaux. Elle touche à la fois l'aspect clinique pour le diagnostic et le suivi thérapeutique, mais également l'aspect pré-clinique dans le développement de médicaments.

Bordeaux bénéficie en particulier dans ce domaine, de la présence d'un pôle académique d'excellence en matière d'imagerie médicale, le LabEx TRAIL (Laboratoire d'Excellence Transnational Research and Advanced Imaging Laboratory). Ce laboratoire, lauréat des Investissements d'Avenir, a pour but d'améliorer les soins et le bien-être des patients grâce aux méthodes d'imagerie du vivant, en proposant des innovations diagnostiques, de nouvelles stratégies pour évaluer les traitements, développer la thérapeutique guidée par l'image et la délivrance de médicaments. Il s'agit du seul LabEx en France sur le thème de la bio-imagerie en sciences biologiques et médicales.

La B4B Imagerie Médicale devrait permettre de rassembler une centaine de participants venus de toute la France, représentant tous types d'entreprises, de la start-up à la grande entreprise, pour un jour et demi d'échanges et de rendez-vous d'affaires de très haute qualité.

L'après-midi de la première journée sera consacrée à huit interventions scientifiques qui traiteront des innovations en bio-imagerie. La seconde journée sera dédiée aux rendez-vous d'affaires (une dizaine par entreprise) et à dix présentations d'entreprises qui introduiront des table-rondes et conférences.

Concernant l'organisation, la technopole Bordeaux Unitec a choisi de s'appuyer sur Buzz4bio, spécialiste de la communication et de l'événementiel, qui propose une nouvelle génération d'événements taillés sur mesure et sur le mode du "slow business dating" : les B4B-Connections, association d'une convention d'affaires, de conférences d'intérêt, de présentations d'entreprises, de réseautage informel sur des thématiques liées à la filière Santé – Biotechnologies.

La convention B4B Imagerie Médicale s'inscrit dans le cadre des actions de développement et soutien des filières stratégiques de notre territoire tel que défini dans le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE).

Elle est par ailleurs conforme au règlement d'intervention adopté par notre établissement public en Mai 2012, au titre des manifestations qui contribuent au développement de filières structurantes sur le territoire et à la valorisation du tissu industriel.

Elle est également l'occasion de démontrer et renforcer l'attractivité du territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour toute implantation d'entreprise, notamment sur le Bioparc, et de renforcer la visibilité de l'Université de Bordeaux et ses acteurs de recherche.

Notre établissement public est sollicité pour apporter un soutien financier de 3 936 € TTC, aux côtés des autres partenaires publics portant ainsi l'intervention publique à hauteur de 11 872 € TTC, dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 68 502,6 € TTC répartis comme suit :

Emplois	Montants TTC (€)	Ressources	Montant TTC (€)
Prestation organisation facturée par B4B Connection	5 980,11	CUB	3 936
Location du Centre Condorcet	2 152,80	Conseil Régional d'Aquitaine	3 936
Frais de Bouche	3 739,09	Laboratoire TRAIL	2 500
		ADI	1 500
Sous-Total	11 872	Sous-Total Financements publics	11 872
B4B Connection : facturation par entrée, stand, et participation	56 630,6	Entreprises : stands + participations (20 x 985 € HT)	23 561,2
		Entrées (70 x 395 € HT)	33 069,4
TOTAL	68 502,6	TOTAL	68 502,6

Il est à préciser que l'organisateur Buzz4Bio facture les entrées et les stands aux entreprises participantes à la Convention, ce qui porte le financement privé à hauteur de 56 630,6 € TTC (soit 82% du coût global du projet).

Les retombées attendues de cet événement sont triples :

- **Promotion de l'image de la filière d'excellence qu'est l'imagerie médicale**, avec notamment le Labex Trail, qui sera un vrai facteur d'attractivité pour les entreprises qui se déplaceront. En retour le laboratoire pourra y trouver des contacts qui pourraient donner lieu à de futures collaborations.

- **Promotion du territoire/de ses lieux d'accueil** : cet événement offre la possibilité à nos agences de réaliser de la prospection "à domicile ", auprès d'un certain nombre d'entreprises qui seront autant de prospects potentiels pour le Bioparc en particulier, et en tout cas a minima de contacts à partir desquels pourront être enclenchées des relations durables. Un stand gratuit présentant la filière Santé locale a été négocié auprès du prestataire BuzzForBio, réunissant ainsi le Conseil Régional d'Aquitaine, la Communauté Urbaine de Bordeaux, Bordeaux Unitec, Bordeaux Gironde Investissement, et Aquitaine Développement Innovation.

- **Mise en relation des entreprises du secteur** entre elles dans une perspective de montage de partenariats et de développement de collaborations dans le temps.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire N°E1/90-NN/120/90 DU 3/07/ 1331 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

VU le règlement d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux relatif au soutien aux manifestations à caractère économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'association Bordeaux Unitec a bénéficié par délibération n° 2013/0306 du 31 mai 2013 d'une subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux d'un montant total de 178 700 € HT répartie de la façon suivante : 125 000 € HT pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013, 43 700 € HT pour la commercialisation du Bioparc et 10 000 € HT pour la manifestation Innovaday (organisée au printemps 2014),

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'Association Bordeaux Unitec à hauteur de 3 936 € TTC pour l'organisation de la convention d'affaires " B4B Imagerie Médicale" qui se déroulera au Centre de Condorcet les 02 et 03 Octobre 2013 présente un intérêt pour l'agglomération au titre de son soutien à la filière Santé,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de nature exceptionnelle pour un montant de 3 936 € TTC sur la base d'une assiette subventionnable de 11 872 € TTC, en faveur de l'association Bordeaux Unitec pour l'organisation de la convention d'affaires " B4B Imagerie Médicale" qui se déroulera les 02 et 03 octobre 2013 au Centre Condorcet à Pessac.

Article 2 : cette dépense s'imputera sur le budget correspondant au Chapitre 67 Compte 6745 Fonction 900 CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus communistes et républicains vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 OCTOBRE 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2013</p>

M. JEAN-JACQUES BENOIT